



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

accidents

Question écrite n° 24412

Texte de la question

M. Jean-Claude Lemoine appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur le problème du danger de la conduite sous l'emprise de stupéfiants. Il lui demande s'il ne serait pas urgent, sans nuire à l'éthique médicale, de créer un dispositif qui permette aux médecins de signaler les cas de patients toxicomanes ou consommateurs de médicaments entraînant des troubles du comportement, pourtant conducteurs, parfois même à titre professionnel, afin de prévenir les risques d'accidents pouvant impliquer des tiers.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Lemoine](#)

Circonscription : Manche (1^{re} circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24412

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 janvier 1999, page 399